

DEVOIRS FAITS

Académie de Versailles

Collège des IA-IPR

DEVOIRS FAITS AU COLLÈGE



Pour tous
les collégiens
VOLONTAIRES !



C'est parti !

Coordination du dossier :
Fabien Audy, IA-IPR de sciences de la vie et de la Terre
fabien.audy@ac-versailles.fr
Co-pilote académique du programme "Devoirs faits"

Madame, Monsieur,
Chers collègues,

Le travail personnel des élèves¹ est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité. Il est d'abord développé dans la classe. Les leçons, exercices et travaux écrits qui sont donnés en-dehors de la classe prolongent le travail fait en classe. Ces devoirs sont parfois une source d'inégalités entre les enfants et pèsent souvent sur la vie de famille.

Le programme Devoirs faits a pour objectif de proposer aux élèves, dans l'établissement, un temps d'étude accompagnée, pour réaliser leurs devoirs. Chaque enfant doit pouvoir travailler individuellement, au calme, pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire et son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin. Nous avons ainsi souhaité vous proposer quelques ressources pour accompagner la mise en oeuvre de ce programme.

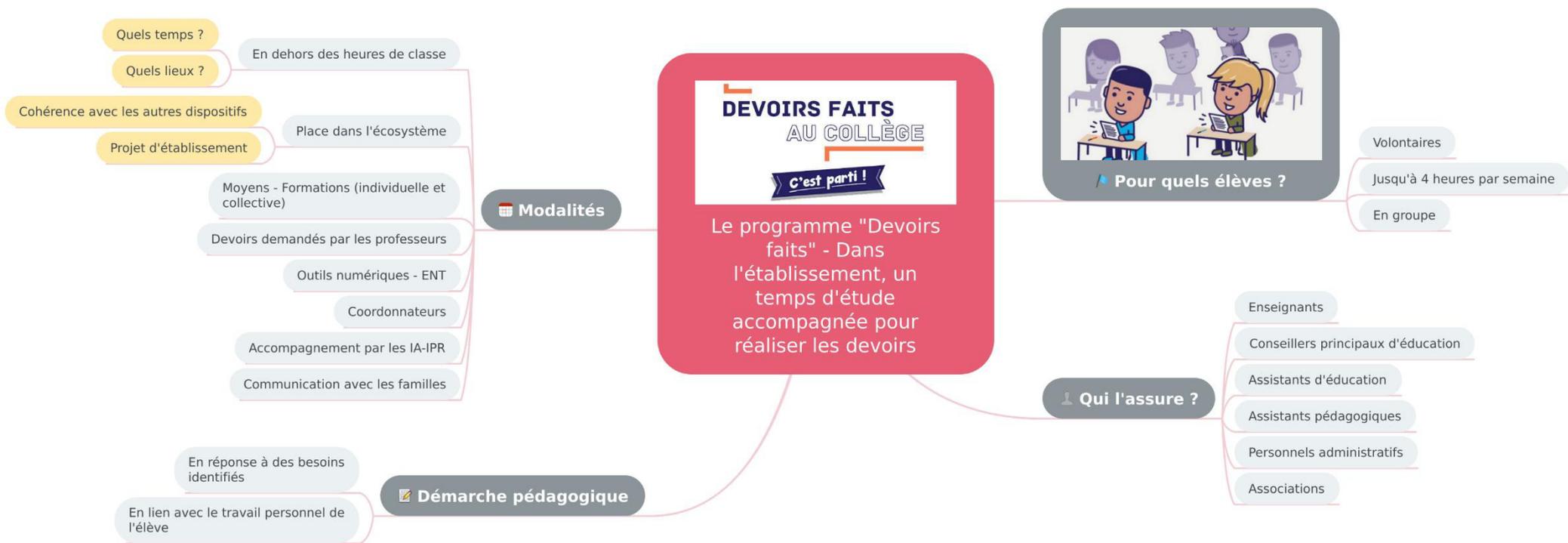
Le collège des IA-IPR.
Académie de Versailles.

¹ *ensemble des processus mobilisés de façon autonome et personnelle par l'élève pour s'appropriier les objets d'enseignement (connaissances et compétences) - Définition de Marc Prouchet, ancien formateur du centre Michel-Delay, Académie de Lyon.*

Questions qui pourraient être posées lors d'un conseil pédagogique pour permettre une réflexion autour du travail personnel de l'élève (et conforter l'articulation dans la classe - hors la classe) ?

Le programme "Devoirs faits" - Dans l'établissement, un temps d'étude accompagnée pour réaliser les devoirs

1. Pour quels élèves ?
 - a) Volontaires
 - b) Jusqu'à 4 heures par semaine
 - c) En groupe
2. Qui l'assure ?
 - a) Enseignants
 - b) Conseillers principaux d'éducation
 - c) Assistants d'éducation
 - d) Assistants pédagogiques
 - e) Personnels administratifs
 - f) Associations
3. Modalités
 - a) En dehors des heures de classe
 - Quels temps ?
 - Quels lieux ?
 - b) Place dans l'écosystème
 - Cohérence avec les autres dispositifs
 - Projet d'établissement
 - c) Moyens - Formations (individuelle et collective)
 - d) Devoirs demandés par les professeurs
 - e) Outils numériques - ENT
 - f) Coordonnateurs
 - g) Accompagnement par les IA-IPR
 - h) Communication avec les familles
4. Démarche pédagogique
 - a) En réponse à des besoins identifiés
 - b) En lien avec le travail personnel de l'élève



Mise en oeuvre de Devoirs faits :

Elèves : C'est un moment privilégié pour que l'élève développe son autonomie : questionner les démarches proposées, interroger ses propres méthodes, mettre à l'essai ce qu'il a compris, réinvestir les apprentissages tout en bénéficiant, au besoin, de l'accompagnement de professionnels aptes à lui apporter toute l'aide nécessaire.

Devoirs faits a vocation à favoriser la continuité et la cohérence entre, d'une part le temps scolaire et, d'autre part, le temps familial et périscolaire.

<p align="center"><u>Professeurs et coordonnateur / Avant DF</u></p>	<p align="center"><u>Accompagnateurs et coordonnateur (acteurs de Devoirs faits) / Pendant DF</u></p>	<p align="center"><u>Familles - Professeurs, accompagnateurs, coordonnateur / Après DF</u></p>	<p align="center"><u>Le retour dans la classe - Professeurs, accompagnateurs, coordonnateur / Après DF</u></p>
<p><i>C'est dans la classe que l'apprentissage se fait prioritairement : les nouveaux savoirs, les nouvelles méthodes et capacités s'acquièrent pour l'essentiel durant les moments de cours.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser le programme pour l'articuler étroitement avec le travail réalisé en classe. - Expliciter les objectifs des devoirs - Convenir des modalités de travail dans les groupes d'élèves concernés. - Préciser le rôle de l'(des) adulte(s) dans le groupe, ou en appui de celui-ci. <p>Ressources : Fiche 1 : L'entrée en tâche - les 5 premières minutes de cours Fiche 2 : Sortie de séance - les 7 dernières minutes Fiche 3 : Enseigner la compréhension Fiche 4 : L'évaluation positive : Caractéristiques, observables et démarches associées Fiche 5 : Mémorisation et apprentissage Fiche 6 : Banques de ressources numériques éducatives (BRNE) et sur les outils développés par le CNED pour des propositions de travail personnel adaptées aux besoins des élèves.</p>	<p><i>Il ne s'agit pas d'un cours supplémentaire, mais bien d'un temps dédié à la réalisation des devoirs, en lien avec les connaissances et compétences travaillées en classe.</i></p> <p>Pour favoriser l'autonomie des élèves, on peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à certains moments, laisser les élèves organiser leurs modalités de travail ; - expliciter les objectifs d'apprentissage ; - aider l'élève à formaliser les enjeux du travail à faire : que comprend-il de ce qu'il doit faire après lecture de la consigne ? Que doit-il avoir réalisé une fois le travail fini ? - faire prendre conscience à l'élève de la manière dont il travaille, dont il mémorise, dont il organise sa pensée, dont il peut envisager différentes stratégies pour surmonter une difficulté ; - encourager la coopération entre élèves (petits groupes, tutorat d'élèves). <p>Les finalités possibles des devoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les devoirs de pratique : ils visent le renforcement des acquisitions (applications, ...). - Les devoirs de préparation : le travail proposé anticipe les acquisitions qui seront faites en classe. - Les devoirs de poursuite : les élèves réemploient ce qui a été vu dans d'autres situations. - Les devoirs de réflexion : ils relèvent davantage de l'analyse. <p>Ressources : Fiche 7 : "Aider à bien comprendre les consignes, à bien comprendre ce qu'il y a à faire" Fiche 8 : "Aider l'élève à répondre à la consigne, à bien faire ce qu'il a à faire" Fiche 9 : "Aider l'élève à devenir plus autonome" Fiche 10 : Jules - Un compagnon numérique aux côtés des collégiens pour Devoirs faits</p>	<p><i>Il est essentiel de veiller à la liaison entre Devoirs faits et les familles, de manière à informer celles-ci de ce qui est réalisé. Le suivi des apprentissages de l'élève par sa famille demeure indispensable pour le progrès des élèves.</i></p>	<p><i>Des moyens de liaison entre les accompagnateurs de Devoirs faits et les professeurs doivent permettre d'assurer une transmission fluide des informations utiles à chacun. L'enseignant encadrant doit assurer un retour au professeur de la classe, sur les difficultés récurrentes qui nécessitent une reprise en classe. Le professeur est invité à faire réfléchir les élèves sur les apports de ce travail personnel au regard des apprentissages qu'ils sont en train de conduire pour leur réinvestissement. Il est nécessaire de prévoir un lien explicite entre Devoirs faits et les évaluations permettant de positionner les élèves sur un niveau de maîtrise d'un savoir ou d'une compétence : le programme est au service de la progression des élèves (conseils de classe, d'enseignement et pédagogiques)</i></p>

Fiche 1 : L'entrée en tâche : les 5 premières minutes de cours

Source : Enseigner plus explicitement, un outil pour la formation ?

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/education-prioritaire/ressources/theme-1-perspectives-pedagogiques-et-educatives/realiser-un-enseignement-plus-explicite/enseigner-plus-explicitement-des-outils-pour-la-formation>

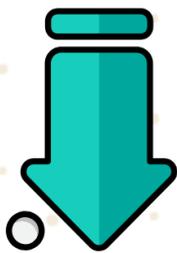
Nom du dispositif	Explication du dispositif	Exemple lié à ce dispositif	Déclinaisons liées aux dispositifs	Support de séances
"Le paillason"	Créer un accueil des élèves, mais un accueil au compte-gouttes, de manière à concilier un état affectif et un état cognitif propices aux apprentissages	La musique, la relaxation, la tisane, la lecture offerte, le "quoi de neuf ?", la citation du jour...	Avec quelques élèves, avec toute la classe	La citation du jour
"Le vestiaire de cours"	Commencer la séance par une mise en bouche qui permet d'articuler la séance du jour à la séance précédente, ou d'avoir un élève disponible pour la tâche à venir	Reconvoquer les acquis: par du calcul mental, des exercices quel qu'ils soient (réaliser des identités remarquables, de plus en plus, de plus en plus vite)	Proposer un SAS ou l'élève viendrait chercher des informations (outils, ressources, sollicitations), avec le professeur à une table ou pour des élèves en autonomie	Apports culturels : " le théorème de Pythagore": expliciter sa vie, son œuvre...
"La boîte à question"	Des élèves en fin de séance passée auront mis dans une boîte des questions. Ces questions peuvent porter sur ce qui n'a pas été compris, des questions pièges, des questions d'ouverture.	A propos des fractions : "c'est quoi une fraction ?", "c'est quoi 1/2 ?"...	Les questions faites par les élèves. Quelques questions faites par l'enseignant Et si l'élève inventait un exercice ? Et si la question faisait paillason ?	Questions/exercices faits par les élèves: Est-ce que 1/2 est plus grand que 1/4 ?
"Le petit poucet"	Permettre à l'élève de refaire le chemin de la séance passée (fin de séance, voir toute la séance)	"Rappelle-nous quelle a été la conclusion de la séance passée ?" "Peux-tu nous redonner les points importants de la séance passée ?"	Avec un élève Avec plusieurs élèves	"Le petit poucet" : noter avec l'élève les moments importants de la séance
"Le guide d'activité"	Il est constitué de quelques phrases injonctives, des procédures à mettre en œuvre... On pourrait imaginer le guide comme une notice de montage...	A propos d'un cours de poésie, rappel des objectifs de la séance 1) Lire le bouquet de poème 2) Choisir son poème préféré 3) Le lire à haute voix 4) Dire pourquoi ce poème est votre préféré	Il peut insister sur les opérations à effectuer, sur les processus ou prendre la forme d'un sous-marin	
"Le pas de côté"	Il s'agit de faire apparaître aux élèves l'objectif, l'enjeu de la séance par une autre situation	Dédramatiser les fractions par une situation d'exploration : par exemple, 10 petits pains à partager en 3... Noter toutes les procédures utilisées	Ça peut être une tâche, une expérience, un film...	

Fiche 2 : Sortie de séance : les 7 dernières minutes (qui peuvent aussi être les 5 premières de la séance suivante...)

Source : Enseigner plus explicitement, un outil pour la formation ?

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/education-prioritaire/ressources/theme-1-perspectives-pedagogiques-et-educatives/realiser-un-enseignement-plus-explicite/enseigner-plus-explicitement-des-outils-pour-la-formation>

Nom du dispositif	Explicitation du dispositif	Exemples liés à ce dispositif	Déclinaisons liées aux dispositifs
"Le paillason de sortie"	Créer une sortie des élèves de manière à concilier un état affectif et un état cognitif propices aux apprentissages	La musique, la relaxation, la tisane, la lecture offerte, la citation du jour	Avec quelques élèves, avec toute la classe
"Le SAS vers la sortie"	Il s'agit de terminer la séance par une mise en bouche qui permet d'articuler la séance du jour à la séance du collègue à venir	Reconvoquer les acquis : par du calcul mental, des exercices quel qu'ils soient (réaliser des identités remarquables, de plus en plus, de plus en plus vite)	Proposer un "sas" ou l'élève viendrait chercher des informations (outils, ressources, sollicitations), avec le professeur à une table ou pour des élèves en autonomie
"La boîte à questions"	Des élèves en fin de séance passée auront mis dans une boîte des questions. Ces questions peuvent porter sur ce qui n'a pas été compris, des questions pièges, des questions d'ouverture...	A propos des fractions: "c'est quoi une fraction ?", "c'est quoi $\frac{1}{2}$?"...	Les questions faites par les élèves. Quelques questions faites par l'enseignant. Et si l'élève inventait un exercice ?
"Le petit poucet"	Permettre à l'élève de refaire le chemin de la séance (fin de séance, voir toute la séance)	"Rappelle-nous quelle a été la conclusion de la séance ?" "Peux-tu nous redonner les points importants de la séance ?"	Avec quelques élèves Avec toute la classe
"Le pas de côté"	Il s'agit de faire apparaître aux élèves l'objectif, l'enjeu de la séance par une autre situation	Dédramatiser les fractions par une situation d'exploration : par exemple 10 petits pains à partager en 3... Noter toutes les procédures utilisées.	Ça peut être une tâche, une expérience, un film...
"Mettre les devoirs sur orbite"	7 minutes sont consacrées à la préparation du travail personnel de l'élève en fin de cours. Ce temps est ritualisé à la fin de chaque cours.	Relecture de la leçon. Ce temps de préparation pourra être accompagné d'une consigne précise qui aidera l'élève à apprendre sa leçon. Commencer les exercices à faire. Commencer un travail (rédaction par exemple) au brouillon. Faire le point sur ses difficultés.	



Enseigner la compréhension dans toutes les disciplines



Une démarche d'investigation explicite



Exemple 1 - Sciences de la vie et de la Terre :

Cycle 4 :
Thème 3 : le corps humain et la santé.

Document 2 - mémoire et hippocampe.

Document 2a : le patient H.M (Henri Molaison).

« **Cinq ans après** le décès d'Henri Molaison, dit H. M., le patient ayant le plus contribué à l'étude de la mémoire, la reconstitution de son cerveau révèle des **lésions** inattendues. H. M. avait subi **en 1953** l'**ablation** d'une partie de ses lobes temporaux médians pour ôter le foyer d'une **épilepsie** rebelle à tout traitement médicamenteux. H.M. [était alors] devenu incapable d'enregistrer de nouveaux souvenirs. Les examens d'imagerie réalisés de son vivant indiquaient que cette **ablation** incluait une large portion de l'hippocampe. On ignorait alors la fonction de cette zone, **cela permet de la comprendre.** »

Modifié d'après La recherche, n°486, avril 2014, p.13
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Theme_3/35/2/03-RA16_C4_SVT_T3_sommeil_apprentissage_644352.pdf

Méthodologie :

-  Convoquer un univers de référence.
-  Choix de la situation problème par l'enseignant propre à susciter une activité intellectuelle dans une progression des apprentissages.
-  Appropriation du problème par les élèves (lecture et identification des obstacles : lexical, syntaxique et chronologique).
Résumé de ce qu'on a compris globalement du texte.
Formulation des hypothèses (conjectures).
-  Élaboration de stratégies pour accéder à une compréhension plus rigoureuse du texte.
Convoquer sa culture générale et ses connaissances.
Mots : Comprendre grâce au contexte, à l'étymologie, par le dessin ou un schéma.
Cohérence du texte : Placer les événements sur un axe chronologique.
Syntaxe : Identifier les reprises pronominales ; Comprendre les doubles négations et l'expression de la concession.
-  Validation et invalidation des hypothèses (conjectures) par mutualisation des résultats dans les groupes.
-  Présentation des résultats, explicitation des stratégies déployées par les élèves.
-  Retour par l'enseignant sur les stratégies mises en œuvre et synthèse collective sur l'interprétation du texte par la classe.



Exemple 2 - Français :

Cycle 4 :
Classe de quatrième : Regarder le monde - Inventer des mondes
La fiction pour interroger le réel.

L'**intrépide** jeune homme, penché sur l'**abîme**, écouta. Un bruit lointain de voix monta à son oreille. **Il ne douta plus que** les êtres qui avaient étrangement paru et disparu à ses yeux ne se fussent plongés dans ce gouffre, et il sentit un désir invincible, parce qu'il était sans doute dans sa destinée, d'y descendre après eux, **dût-il suivre des spectres dans une des bouches de l'enfer.**

D'ailleurs, la tempête commençait avec fureur, et ce gouffre lui présentait un abri contre elle. Mais comment y descendre ? **Quel chemin avaient pris ceux qu'il voulait suivre**, si ce n'étaient pas des fantômes ? - Un second éclair vint à son secours, et lui fit voir à ses pieds l'extrémité supérieure d'une échelle, qui se prolongeait dans les profondeurs du puits. C'était une forte **solive** verticale, que traversaient horizontalement, de distance en distance, de courtes barres de fer destinées à recevoir les pieds et les mains de ceux qui oseraient s'aventurer dans ce gouffre.

Victor Hugo, *Han d'Islande*, chapitre 31



Emilie Nguyen, IA-IPR de lettres
Fabien Audy, IA-IPR de sciences de la vie et de la Terre

Académie de Versailles

Source : Réforme de la scolarité obligatoire - Groupe académique "Evaluation" : <https://reformeducollege.ac-versailles.fr/l-evaluation-ressources-produites-par-le-groupe-thematique-de-l-academie-de>

Caractéristiques	Observables et démarches associées
L'évaluation positive mise à mettre l'élève en confiance pour développer son envie d'apprendre	<ul style="list-style-type: none"> - évalue ce qui a été travaillé ; - s'appuie sur des critères qui sont des critères de réussite, compréhensibles et lisibles ; - prend appui sur les connaissances initiales des élèves. - montre à l'élève ce qu'il sait faire, quels sont ses acquis - donne des points d'appui explicites ; - donne des objectifs clairement énoncés ; - explicite le niveau visé (en accord avec les programmes "soclés" et cyclés) par le biais de critères qui déclinent les attendus ;
L'évaluation positive est un moment formatif en soi, un levier pour mieux faire apprendre	<ul style="list-style-type: none"> - montre à l'élève son degré de réussite par rapport aux attendus, eux-mêmes connus des élèves, en amont de l'évaluation ; - valorise les progrès ; - inclut l'erreur dans le processus d'apprentissage ; - permet à l'élève de verbaliser les acquis et les progrès attendus ; - conduit l'élève à ajuster, rectifier son travail afin de progresser.
L'évaluation positive permet la transparence pour les élèves, les parents, l'Institution) et une véritable compréhension de la note attribuée	<ul style="list-style-type: none"> - rend visible le travail mené et évalué ; - montre précisément comment l'élève est évaluée ; - donne un sens à la note attribuée.
L'évaluation positive prend pour référence les objectifs de cycle	<ul style="list-style-type: none"> - la note maximale est attribuée quand les objectifs sont atteints. - la note est cohérente avec les objectifs visés.

Source : <https://sciences-cognitives.fr/author/sciences-cognitives/>

Tout apprentissage s'appuie sur des connaissances précisément et solidement acquises.

La fonction de mémorisation est souvent involontaire chez le jeune enfant qui capte et fixe des informations afin de les réutiliser, par immersion, par expérience, par opportunité. Elle devient volontaire en milieu scolaire.

Il n'y a pas d'apprentissage scolaire sans mobilisation des mémoires. Il convient de mettre en place au sein des enseignements des stratégies efficaces de mémorisation sans lesquelles le risque de difficulté et de décrochage s'accroît.

1. Les savoirs sont sujets à l'oubli et nécessitent d'être repris et consolidés selon une loi statistique dite à rythme expansé : plus on réactive, plus on peut s'autoriser à réactiver avec de grands écarts de temps.

2. Si tout savoir repose sur la compréhension, réciproquement, la mémorisation est facilitée par la compréhension. Mémorisation et compréhension sont des fonctions différentes qui se nourrissent l'une l'autre vertueusement.

3. L'oralisation est un mode puissant de mémorisation. Toute activité d'expression orale accroît efficacement la pérennisation des acquis.

4. Une plus grande attention favorise la mémorisation. Tout ce qui peut contribuer à la focalisation de l'esprit sur ce qu'on doit retenir est à considérer : limiter la présence des distracteurs, élaborer des images mentales.

5. Se poser une question est beaucoup plus efficace que de simplement lire ou regarder. C'est la différence entre la mémorisation active et la mémorisation passive. C'est également la différence entre les fiches de mémorisation, les tests, les logiciels de questionnement et les simples fiches de révision.

6. Une fois la question posée, la réponse apportée favorise la rectification des erreurs et des malentendus.

7. Le traitement actif d'une donnée permet à la fois sa clarification et sa mémorisation. Les modalités en sont multiples : l'expliquer à autrui, l'illustrer, la comparer, la croiser avec d'autres données, l'analyser, l'appliquer dans d'autres situations.

8. A la mémoire déclarative se juxtapose la mémoire procédurale des automatismes.

Applications pédagogiques :

- Fiches de mémorisation
- Quiz associés à la vérification des prérequis
- Temps de mémorisation en classe
- Première mémorisation en fin de cours
- Groupes d'interrogation
- Planification des reprises
- Préparation des contrôles
- Précision des mots et des concepts
- Fléchage des essentiels

Mémorisation pour apprendre activement :

Les fiches de mémorisation sont des outils simples qui permettent d'identifier les savoirs à connaître et de les réactiver régulièrement en utilisant la technique de la mémorisation active (se poser des questions).

Elles sont indispensables lorsque le professeur met en place une stratégie de mémorisation planifiée : après plusieurs semaines ou un mois, on peut ainsi demander aux élèves de revoir les essentiels

Dans la fiche de révision, l'élève a relevé les essentiels à retenir. Sur le plan cognitif, cela n'est pas efficace, car l'élève lit la fiche : c'est ce que l'on appelle la mémorisation passive.

Dans la fiche de mémorisation, on fait figurer une question sur un savoir, puis sa réponse. Un élève cache la réponse, tente de répondre, puis dévoile celle-ci. Le simple fait de poser la question rend la mémorisation beaucoup plus performante.

Il est possible de fournir la fiche avec les questions sans les réponses. Les élèves complètent le document au fil du cours.

Les fiches peuvent être stockées dans un petit dossier qui les rassemblera ou collées dans le classeur du cours, après chaque chapitre.

L'élaboration d'une fiche de mémorisation par les élèves constitue une excellente activité permettant :

- De sélectionner les éléments essentiels du cours qui doivent être retenus.
- De formuler de meilleures questions.

Ces activités ne sont pas simples pour les élèves et doivent être accompagnées.

1. Sélectionner les éléments essentiels dont vous souhaitez la mémorisation à long terme.

2. Fournir aux élèves la fiche de mémorisation avec uniquement les questions. Ils complètent les réponses au fil du cours.

3. Renvoyer aux fiches de mémorisation pour les entraînements répétés prévus dans le cadre de la consolidation mnésique (planification à établir).

4. A terme, permettre aux élèves de construire une fiche de mémorisation.

Fléchage des essentiels :

Chez l'élève, l'acquisition des notions est progressive. Au début des apprentissages, il est nécessaire de flécher les essentiels en définissant les prérequis, les attendus et en hiérarchisant les savoirs.

1. Pratiquer la mémorisation active.

2. Ordonner, programmer selon une progression des apprentissages

3. Se concerter entre collègues pour délimiter les points essentiels des savoirs et méthodes.

4. Signaler les essentiels dans le cours.

Source : <http://www.ac-versailles.fr/cid117512/les-banques-de-ressources-numeriques-pour-l-ecole-des-milliers-de-ressources-numeriques-gratuites.html>

Dans le cadre du plan numérique pour l'éducation, des banques de ressources numériques ont été mises à disposition gratuitement des enseignants du C.M. 1 à la 3e depuis la rentrée 2016.



Le ministère met à disposition des enseignants des Banques de Ressources Numériques pour l'École (B.R.N.E.).

Il s'agit de milliers de ressources numériques mises à disposition gratuitement des enseignants du C.M.1 à la 3e pour l'enseignement des disciplines suivantes: français, mathématiques, langues vivantes étrangères, histoire-géographie et sciences.

Didactisées, modifiables et prévues pour fonctionner sur tout type de supports, en ligne et hors ligne, les B.R.N.E. permettent aux enseignants de trouver des ressources multimédias, créer des séances sur mesure et les diffuser aux élèves, suivre et évaluer les apprentissages. Les élèves disposent de matériaux et de services pour se documenter, composer, s'entraîner, collaborer...

Pour y accéder, les enseignants, y compris les enseignants stagiaires, doivent s'inscrire avec leur adresse professionnelle ou se connecter via leur espace numérique de travail (E.N.T.) lorsque cela est possible.

Voir la vidéo "Les banques de ressources numériques en 2 minutes" :

<https://www.dailymotion.com/video/x52a033>

Accéder aux banques de ressources numériques pour l'École :

<https://www.education.gouv.fr/cid133192/le-numerique-service-ecole-confiance.html>

Fiche 7 : "Aider à bien comprendre les consignes, à bien comprendre ce qu'il y a à faire"

Source : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu_2017/80/4/vademecum_devoirs_faits_eduscol_800804.pdf

Ce que vous faites doit guider la démarche de l'élève face à son travail à effectuer. Il faut l'aider à bien comprendre ce qui est attendu de lui. Les consignes peuvent être plus ou moins longues, plus ou moins complexes. Vous devez d'abord aider l'élève à lire l'ensemble de la consigne : souvent les élèves se mettent au travail avant d'avoir tout lu. Il faut donc l'encourager à lire jusqu'au bout. Il faut l'aider à se représenter ce qu'il a à faire par lui-même. Vous devez le guider, pas faire à sa place.

Vous pouvez notamment dire à vos élèves :

"Lisez l'exercice entièrement et sans vous précipiter ; trouvez les mots importants dans la consigne pour la comprendre ; si vous avez des doutes sur un mot, utilisez le dictionnaire ; reformulez la consigne avec vos propres mots ; rappelez-vous quand vous avez fait un exercice semblable ; si vous n'êtes pas sûr de votre compréhension, demandez-moi de voir la question avec vous."

Pour favoriser sa lecture de la consigne, vous pouvez par exemple lui proposer de bien regarder les verbes de la consigne qui sont les mots qui disent ce qu'il devra faire. Il faudra qu'il comprenne bien les verbes en question :

observer/examiner/étudier/entourer/souligner/relever/repérer/lister/répertorier/inventorier/trier/regrouper/classer/hierarchiser/ordonner/substituer/remplacer/justifier/expliciter/définir/déduire/recopier/illustrer/remplir/compléter/indiquer/écrire/inventer/imaginer/rédiger

Fiche 8 : "Aider l'élève à répondre à la consigne, à bien faire ce qu'il a à faire"

Source : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu_2017/80/4/vademecum_devoirs_faits_eduscol_800804.pdf

Pour bien aider votre élève à répondre à la consigne qui lui est donnée, vous devez l'aider d'abord à bien mettre en relation ce qui lui est demandé avec ce qui a été fait en classe durant le cours. Vous pouvez poser des questions qui seront fonction de ce que l'élève a à faire. Pour un exercice, vous pouvez par exemple poser les questions suivantes :

Pourquoi cet exercice, à quel cours se rapporte-t-il ? Pourquoi penses-tu que l'enseignant a donné ce travail ? Est-ce que tu as déjà fait un exercice semblable ? Est-ce que vous avez parlé en classe de ce type d'exercice ? Qu'est-ce qui est pareil ? Qu'est-ce qui est différent ? Sais-tu à quelle partie du cours cela se rapporte ? Peut-on le regarder ensemble ?

Si l'élève doit apprendre une leçon ou préparer un contrôle, on va pouvoir lui poser les questions comme : Qu'est-ce que le professeur souhaite que tu saches ? Que va-t-il te demander ? Que faudra-t-il faire ? Peux-tu imaginer la forme du contrôle ? Faudra-t-il répondre à des questions ? Réciter par cœur ? Compléter un dessin ?

Fiche 9 : "Aider l'élève à devenir plus autonome"

Source : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu_2017/80/4/vademecum_devoirs_faits_eduscol_800804.pdf

Aider l'élève à devenir plus autonome c'est l'aider dans ce qu'on appelle "apprendre à apprendre". Il faut l'aider à :

- organiser, planifier son travail, bien se repérer dans son emploi du temps, préparer son cartable, prendre les bonnes affaires, prévoir le travail à faire, s'avancer dans son travail

- comprendre ce qui est attendu de lui, savoir prévoir les formes de l'évaluation : que faudra-t-il faire ? réciter par cœur, savoir répondre à des questions, faire un exercice, se servir de ses connaissances pour travailler sur un document, ...

- savoir comment il va pouvoir réussir : comment apprendre ? Comment réviser ? Comment s'entraîner ?

- comprendre que les méthodes de travail peuvent parfois être semblables ou au contraire différentes selon les disciplines et comprendre aussi que chaque discipline a ses propres particularités.

On peut par exemple le faire réfléchir sur le travail à la maison : sur quoi porte-t-il ? Combien de temps demande-t-il ? Dans quel ordre ai-je intérêt à le faire en fonction de la date de rendu et de la difficulté de la tâche ? On peut aussi travailler sur des principes simples : de quel matériel ai-je besoin ? Comment faire pour me concentrer ?



UN DISPOSITIF NUMÉRIQUE POUR L'AIDE AUX DEVOIRS

Dans le cadre de la mesure *Devoirs Faits*, le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse a demandé au CNED de créer un service numérique pour aider les collégiens à faire leurs devoirs. Pour répondre à cette sollicitation, le CNED a développé un **agent conversationnel, Jules**, qui constitue un outil complémentaire au sein des établissements.

OBJECTIFS

- Fournir aux élèves un outil numérique innovant pour les aider à faire leurs devoirs. Rendre plus ludique ce moment, créer de la motivation.
- Favoriser l'autonomie de l'élève et le développement de compétences de recherche : savoir poser les bonnes questions pour obtenir des réponses pertinentes, savoir reformuler, identifier précisément les obstacles à la compréhension.
- Augmenter la « valeur ajoutée » des séances *Devoirs Faits* et accompagner au mieux les élèves quel que soit l'encadrant de la séance (enseignant, service civique, assistant d'éducation...).

JULES C'EST...

- Un outil d'aide aux devoirs pour tous les élèves : il apporte des réponses concises aux questions simples portant sur des savoirs et des compétences du collège afin de lever les difficultés de compréhension.
- Une base de connaissances couvrant les différents niveaux et disciplines du collège (français et mathématiques disponibles pour le moment).
- Un service capable de proposer des contenus personnalisés permettant aux collégiens de circuler dans les notions fondamentales par un maillage des connaissances connexes. Grâce à l'intelligence artificielle, plus les collégiens sollicitent **Jules**, plus celui-ci leur apporte des contenus pertinents.

LES + ...

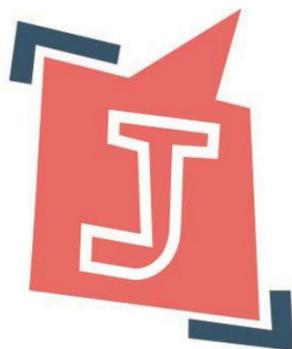
- Un service ludique et intuitif.
- Des réponses immédiates et adaptées au niveau de l'élève.
- Des contenus concis et faciles à ré-investir.
- Des liens pour rebondir vers des contenus connexes.
- Une interface utilisable à tout moment (au collège, à la maison) sur différents supports.
- Des apports en méthodologie.

COMMENT SE CONNECTER ?

Le dispositif d'aide aux devoirs **Jules** est accessible à tous les élèves du collège comme aux enseignants sur 3 environnements :

- L'ENT du collège.
- Le site <https://devoirsfaits.cned.fr>
- Une application mobile dédiée.

L'inscription est libre et gratuite.



ACCÈS SÉCURISÉ

- Chaque compte est individuel et nécessite un mot de passe demandé soit par le biais de l'ENT connecté au gestionnaire d'accès aux ressources (GAR), soit par le site ou l'application mobile.
- Les conversations entre l'élève et Jules restent privées. Les autres élèves et les enseignants n'y ont pas accès.

LES ACTEURS DU DISPOSITIF

Le référent établissement

Il s'assure du bon fonctionnement du dispositif.

L'enseignant

Il est le premier prescripteur du dispositif auprès des élèves. Il peut consulter tous les cours des différents niveaux de classe. Ainsi, il peut identifier et indiquer aux élèves les points sur lesquels s'appuyer pour réaliser leurs devoirs. Il peut aussi conseiller aux élèves en difficulté de se référer à certaines connaissances et fiches méthodologiques proposées par *Devoirs faits* pour renforcer leurs acquis.

L'élève

Il est acteur de son apprentissage en consultant **Jules** pour l'aider dans la réalisation de ses devoirs. Il choisit les points sur lesquels il souhaite un rappel ou une nouvelle explication pour mieux comprendre ses cours et se sent ensuite davantage confiant pour participer en classe. Il gagne en autonomie.

CONTACT

Si vous avez besoin de compléments d'information ou de nous faire part d'une demande spécifique, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers *Devoirs Faits* :

Par téléphone au 05.49.49.95.95 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

Par mail à l'adresse suivante : Devoirs.Faits@cned.fr

